

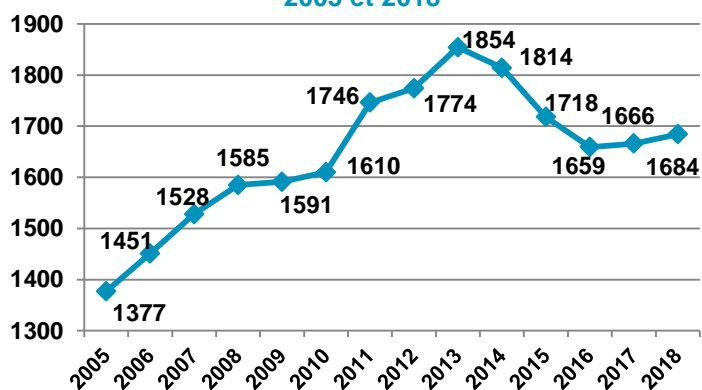


État des lieux au 1^{er} janvier 2018, le bilan social permet la visualisation des diverses évolutions en matière de ressources humaines au sein de l'UVSQ dans le temps.

❖ Les personnels de l'UVSQ en quelques chiffres

Avec ses **1684 agents** au 1^{er} janvier 2018, l'université connaît depuis 2016 et après trois années consécutives de baisse des effectifs (2013 à 2015), une hausse du nombre de ses personnels (+1,5% en effectifs, +2,5% en ETP – équivalent temps plein), majoritairement marquée sur l'année 2017.

Evolution de l'effectif des personnels entre 2005 et 2018



Cette augmentation a été davantage constatée au sein de la population des personnels BIATSS (+4% des effectifs, +5,5% des ETP), contrairement aux effectifs des enseignants et/ou chercheurs restés relativement stables.

Répartition des effectifs par statut et population

	Effectif	%
Titulaires	1060	62,9%
Contractuels	624	37,1%
Ens. et/ou Ch.	1001	59,4%
BIATSS	683	40,6%
Total	1684	100,0%

A noter que pour chaque population, la tendance a été à l'augmentation des effectifs titulaires (+4,8%), particulièrement chez les personnels BIATSS (+10,9% des effectifs), et à la diminution des contractuels (-3,7% sur l'ensemble des personnels, -5,9% des contractuels BIATSS).

Cette évolution résulte notamment de la continuité de la politique de déprécarisation menée par l'université par le biais des concours de droit communs et des concours réservés mis en place par la loi SAUVADET.

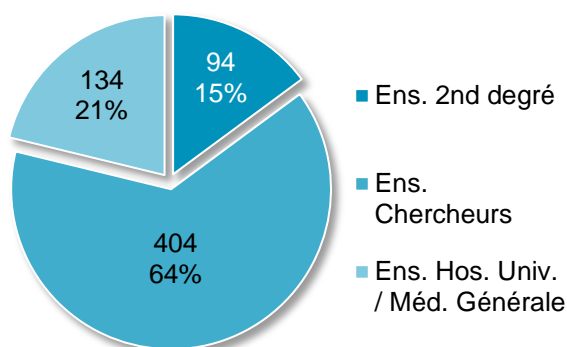
Affectation des agents au 1^{er} janvier 2018

	BIATSS	Ens. et/ou Ch.	Total	%
Directions et serv. communs	284,5	3	287,5	17%
Composantes, labo. et fond.	352,5	962,5	1315	78%
Extérieur	46	35,5	81,5	5%
Total	683	1001	1684	100%

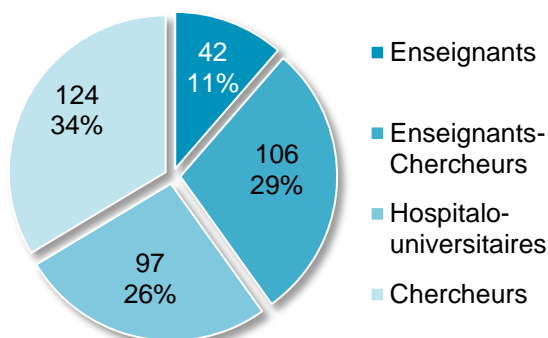
➤ Les Enseignants et/ou Chercheurs

La répartition des enseignants et/ou chercheurs par statut reste stable. Ainsi 63% sont titulaires, 37% sont contractuels.

Répartition des enseignants et/ou chercheurs titulaires



Répartition des enseignants et/ou chercheurs contractuels



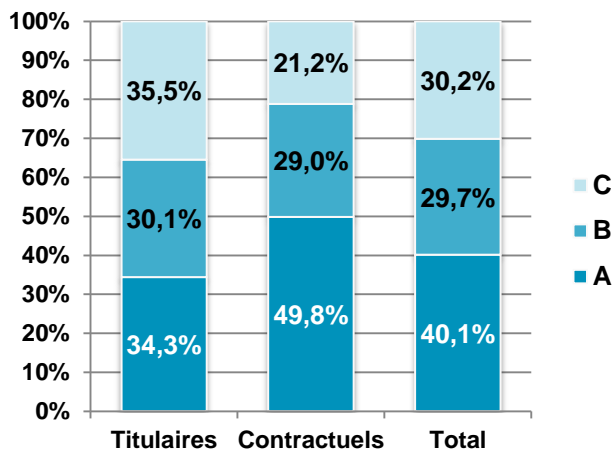
Parmi l'ensemble des contractuels enseignants et/ou chercheurs, seuls deux enseignants sont en CDI.

➤ Les personnels BIATSS

La répartition des personnels BIATSS par statut a évolué entre 2016 et 2018, faisant passer la part des titulaires de 59% à 63%, et celle des contractuels de 41% à 37%.

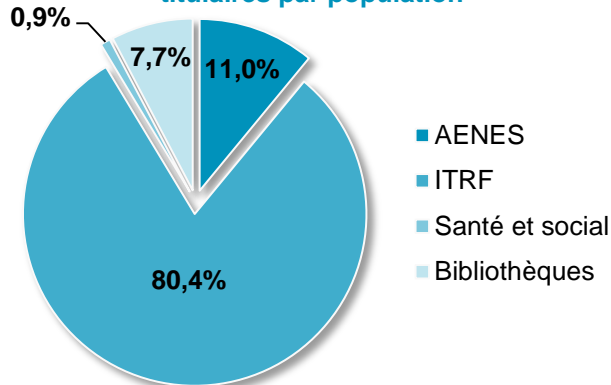
Sur les 683 personnels BIATSS, 274 sont de catégorie A, 203 de catégorie B et 206 de catégorie C.

Répartition des BIATSS par catégorie et statut



Entre 2016 et 2017, la part des personnels de catégorie B a augmenté d'1,2 point au détriment exclusivement des personnels de catégorie C. La part des agents de catégorie A est donc restée stable.

Répartition des personnels BIATSS titulaires par population



Parmi les 54 agents BIATSS en CDI, 15 ont été « CDIés » au cours de l'année 2017.

La diminution du nombre de CDI au sein de l'université entre les 1^{er} janvier 2017 (61 agents concernés) et 2018, s'explique principalement par la titularisation de 17 d'entre eux.

	Effectifs	ETP
Apprenti	4	4
CDD	197	186,6
CDI	54	49,5
Total	255	240,1

➤ Caractéristiques démographiques

Au regard de la **parité femmes-hommes**, il est constaté que le taux de féminisation global s'est stabilisé à hauteur de 51% ces dernières années.

Néanmoins, des disparités sont observées dès lors que les populations sont distinguées. En effet, les femmes restent surreprésentées au sein des personnels BIATSS (65%), quelle que soit la catégorie d'emploi. Chez les enseignants et/ou chercheurs, la tendance est inverse puisque le taux de féminisation n'est que de 41%, et diffère selon le statut : 38% chez les titulaires (le taux le plus faible étant observé parmi les hospitalo-universitaires titulaires avec 24% de femmes), 47% chez les contractuels.

La répartition par **âge** n'a pas connu de changement significatif au cours de l'année 2017, sachant que plus de la moitié de l'effectif a moins de 44 ans. L'âge moyen global au sein de l'université est de 43,1 ans au 1^{er} janvier 2018 (42,4 ans pour les femmes, 43,8 ans pour les hommes). La population la plus jeune est celle des contractuels avec un âge moyen de 35,7 ans, contre 47,4 ans pour les titulaires.

Entre 2017 et 2018, le nombre d'agents de **nationalité étrangère** a augmenté de 9,3%, s'élevant à 165 agents (contre 151 agents au 1^{er} janvier 2017).

Leur provenance :

46% d'Europe,	26% d'Afrique
19% d'Asie,	8% d'Amérique

95% des agents de nationalité étrangère sont affectés au sein des composantes – dont 30% à l'UFR des Sciences, 20% à l'OVSSQ, 14% à l'IECI et 12% à l'UFR des Sciences de la Santé. Il s'agit majoritairement de contractuels enseignants et/ou chercheurs (62%)

➤ Autres personnels

Outre les personnels titulaires et contractuels, l'université recrute un certain nombre de **vacataires** pour pallier des besoins ponctuels.

Ainsi pour l'année universitaire 2016-2017, l'université a fait appel aux services de 1705 **vacataires d'enseignement** pour un total de 59 763,70 heures, équivalent à près de 156 ETPT – équivalent temps plein travaillé ; et à 231 **vacataires étudiants** pour un total de 16 530 heures, équivalent à 10,3ETPT.

Comparativement à l'année 2015-2016, le recours aux vacataires d'enseignement en volume horaire est resté relativement stable tandis que celui des vacataires étudiants a connu une forte hausse (23,7%).

En parallèle, au 1^{er} janvier 2018 l'université accueillait au sein de ses laboratoires 373 **personnels extérieurs** (CNRS, INSERM, CEA INRIA...).

➤ Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi (BOE)

Le taux d'emploi de travailleurs handicapés était de 3,11% au 1^{er} janvier 2017. L'université n'atteignant pas le taux de 6% obligatoire, versera, au titre de cette année, une contribution d'un montant de 145 244,53€ au Fond d'Insertion des Personnels Handicapés dans la Fonction Publique.

❖ Mouvements

➤ Positions statutaires

Parmi les 1684 agents de l'université au 1^{er} janvier 2018, 77 sont en position statutaire autre qu'activité, dont plus des 2/3 sont BIATSS :

- 48% en disponibilité,
- 35% en détachement sortant,
- 17% en détachement entrant.

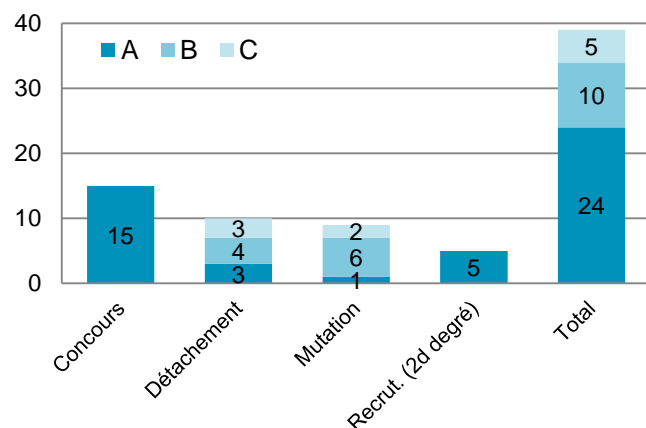
Par ailleurs, en 2017, 7 agents ont réintégré l'université suite à une position spéciale (congé parental, disponibilité ou détachement sortant). Il s'agit majoritairement d'enseignants et/ou chercheurs.

De plus, sur l'année universitaire 2016-2017, 28 enseignants-chercheurs se sont vus accorder une délégation, et 6 un congé pour recherche ou conversion thématique (CRCT).

➤ Entrées, sorties et titularisations

39 agents titulaires ont intégré l'université en 2017. Parmi les 24 agents de catégorie A, 18 sont enseignants ou enseignants-chercheurs.

Entrées des titulaires



A noter que ces données ne tiennent pas compte des **agents précédemment contractuels, titularisés** au cours de l'année, recensés au nombre de 34, dont suit la répartition :

	A	B	C
BIATSS	4	15	14
Ens., Ens.-Ch.	1		
Total	5	15	14

Parmi, les 33 contractuels BIATSS titularisés en 2017, 7 sont des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE).

A ces arrivées de titulaires s'ajoutent celles des contractuels, au nombre de 231 (139 enseignants et/ou chercheurs, 92 BIATSS).

Concernant les départs, il en a été dénombré 50 chez les titulaires – 28 BIATSS (56%), 22 enseignants, enseignants-chercheurs (44%). Les causes principales de départ étant à 48% la mutation, à 26% la mise en retraite et à 20% la fin de fonction (fin de détachement, d'affectation pour les enseignants du 2^d degré...). 4,8% des titulaires présents au 1^{er} janvier 2017 ont quitté l'université au cours de l'année. Cette part est restée relativement stable par rapport à l'année 2016 (-0,5 point).

Du côté des contractuels, ce sont 191 départs recensés en 2017, 132 chez les enseignants, enseignants-chercheurs et 59 chez les BIATSS (dont 64% de catégorie A). 31% des contractuels présents au 1^{er} janvier 2017 ont quitté l'université au cours de l'année. Cette part a diminué de 2 points par rapport à l'année 2016.

➤ Mobilité catégorielle / structurelle

La **mobilité catégorielle** correspond au changement de catégorie fonction publique (A, B, C) d'un agent. Elle a concerné 13 agents en 2017, pour 11 mobilités catégorielles ascendantes (passage à l'une des catégories supérieure), et 2 mobilités descendantes. Les 3/4 concernant des contractuels.

Les agents ayant bénéficié courant 2017 d'une **mobilité structurelle**, c'est-à-dire d'un changement d'affectation, sont au nombre de 32. Ce type de mobilité est plus important chez les personnels BIATSS.

➤ Avancement

En 2017, ce sont 19 enseignants-chercheurs, 8 enseignants-chercheurs hospitalo-universitaires et 5 enseignants du 2^d degré qui ont été promus au grade supérieur (respectivement 23, 15 et 2 en 2016).

Parmi les personnels BIATSS, 2 agents ont bénéficié d'un avancement de corps (idem en 2016), et 14 d'un avancement de grade (contre 17 l'année précédente).

❖ Masse salariale & rémunérations

➤ Masse salariale

Total	106 512 982,95 €
Ens., Ens.- Ch. et HU	76 481 777,75 €
Titulaires	61 080 823,16 €
Contractuels	15 400 954,59 €
BIATSS	29 058 382,14 €
Titulaires	19 616 194,49 €
Contractuels	9 160 036,38 €
Chômage	972 823,06 €
Vacataires étudiants	282 151,27 €
Heurs complémentaires	4 198 020,67 €

En 2017, la masse salariale globale connaît une augmentation de 2,93% par rapport à l'année précédente. A noter qu'il s'agit de la première augmentation depuis 2013.

Cette hausse suit l'évolution des effectifs, mais peut être également expliquée par : le dispositif de Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), la revalorisation de la valeur du point d'indice au 1^{er} février 2017 ainsi que celle du régime indemnitaire des personnels BIATSS depuis le 1^{er} janvier 2017, la titularisation de contractuels - le coût d'un fonctionnaire étant plus important, ou encore le glissement vieillesse technicité.

❖ Modalités de travail / absentéisme

➤ Temps-partiels

	Effectif	%
50%	3	3%
60%	2	2%
70%	1	1%
80%	69	78%
90%	14	16%
A	32	36%
B	26	29%
C	31	35%
BIATSS	77	87%
Ens. et/ou Ch.	12	13%
CDD	9	60%
CDI	6	40%
Femmes	83	93%
Hommes	6	7%
De droit	29	33%
Sur autorisation	60	67%
Total	89	100%

Sur les 89 agents bénéficiant d'un temps-partiel, 74 sont titulaires (83%), 15% sont contractuels - exclusivement BIATSS (17%).

➤ Congés et temps-partiels thérapeutiques

Au cours de l'année 2017, 339 agents ont été placés en **congé de maladie ordinaire** (633 congés) pour un nombre de jours d'absence total de 6252 jours (soit une durée moyenne de 9,88 jours par congé et de 18,44 jours par agent absent).

20 agents ont été placés en **congé longue maladie, longue durée ou grave maladie**, 12 en temps-partiel thérapeutique.

39 agents ont bénéficié d'un **congé de maternité** et 17 d'un **congé de paternité**.

12 **accidents de service** et 8 **accidents de trajet** ont été recensés en 2017, sachant qu'au total, 9 n'ont pas engendré d'arrêt de travail.

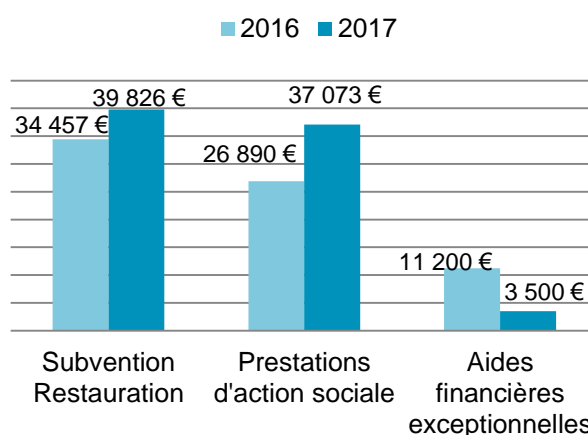
❖ Formation

231 formations ont été organisées en 2017 (contre 246 en 2016). 346 agents (dont 8 extérieurs) ont suivi au moins une formation au cours de l'année 2017. Les stagiaires sont à 97% des personnels BIATSS et à 69% des femmes. Les formations les plus dispensées sont les suivantes : professionnalisation de métiers de l'université, hygiène, sécurité et prévention des risques, préparation aux examens et concours.

Les dépenses de formation hors traitement des stagiaires, s'élevait en 2017 à 102 055€.

❖ Action sociale

Montants de l'action sociale



Plus de 91% des bénéficiaires de prestations d'actions sociales et de repas subventionnés, sont des personnels BIATSS.

Par ailleurs, 21 demandes d'assistance juridique ont été recensées en 2017, principalement en matière de droit du travail et droit administratif.